

# MONTARNAUD

# MAG'

Magazine d'information de la ville de Montarnaud

Trimestriel N°7 - Juillet, août, septembre



# SOMMAIRE

## 3 Edito

## 4 Dans l'actu

Animal totémique  
École  
SIADE  
Eau

## 6 Zoom sur

Budget primitif 2023

## 8 En Chantier

Pump track  
Maison des associations  
Cave coopérative  
Maison Bérenguer

## 10 Cadre de vie

Opération façades  
Éclairage public  
Déchets ménagers  
Vidéoprotection

## 12 Solidarité

Atelier cuisine  
Actions proposées par le CCAS

## 14 Jeunesse

Le Potager Magique  
Portail famille  
Gaspillage alimentaire  
LAEP

## 16 Portrait

Michel Guizard  
Comptabilité et RH

## 18 Vie associative

Tennis Club  
Krav-Maga  
Espoir pour un enfant

## 20 Culture

L'été à la bibliothèque  
Les Estivales  
Fête votive  
Journées Européennes du Patrimoine

## 22 Parole à

## 23 Retour en images

## 24 Agenda



**N° 7** Magazine Trimestriel de la ville de Montarnaud

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pugens

Responsable de la publication : Laurence Durand

Crédits photos : Ville de Montarnaud - Association Monarc, Midi Libre.

Conception et réalisation : Imprimerie BSF

Imprimé à 2000 exemplaires sur papier certifié PEFC

Retrouvez toutes  
les informations  
de votre commune  
sur nos réseaux sociaux :



[www.facebook.com/MairiedeMontarnaud/](https://www.facebook.com/MairiedeMontarnaud/)



<https://instagram.com/villemontarnaud>



# ÉDITO

C'est la période des retrouvailles familiales et amicales, des longs départs en vacances et des moments de plaisir à partager.

## **Profitez-en bien, sans modération !**

Sur la commune, même pendant cette période estivale, les services municipaux restent à l'œuvre afin de maintenir le service de qualité aujourd'hui proposé.

Les manifestations culturelles et festives seront encore nombreuses cet été, et surtout la traditionnelle fête du village au mois d'août. Souhaitons au nouveau Comité des fêtes, nos meilleurs vœux de réussite dans cette entreprise afin de rester au niveau des éditions précédentes, que nous avons connues et appréciées.

Cet été marque aussi le début de la concrétisation de nos actions entreprises ensemble.

## **Du côté des travaux :**

- ➔ La mise en place de l'école numérique pour la moitié des classes de l'école élémentaire.
- ➔ La modification de l'école maternelle avec le déplacement de l'ALSH Oustitis.
- ➔ Le lancement des travaux de la Maison des associations.
- ➔ La création du Pump track au niveau de la Plaine des sports, et celle d'un plateau sportif financé par le Conseil Départemental (Hand Ball, 3 terrains de basket), sur un terrain mis à disposition par la Commune.
- ➔ Les travaux d'isolation thermique et de réfection du chauffage de l'ensemble de l'école élémentaire.
- ➔ La régulation des systèmes de chauffage des bâtiments communaux pour la réduction des consommations en électricité et gaz.
- ➔ Le remplacement des éclairages municipaux par des Leds sur une grande partie du patrimoine de la commune.

## **Du côté des études :**

- ➔ Le choix de l'équipe qui va nous accompagner dans la réalisation des travaux de l'étude urbaine (voies et déplacement) sera effectué dans le courant de l'été.
- ➔ Les études, pour le choix de l'équipe qui va réaliser l'opération de la cave coopérative, sont terminées. Une réflexion d'organisation est en cours.

Je vous souhaite un très bon été à Montarnaud ou ailleurs. Revenez-nous en pleine forme pour participer activement à la vie de notre village.

Bonnes vacances  
A bientôt  
Jean-Pierre Pugens

# ACTU

## ANIMAL TOTÉMIQUE **Symbole du village et marqueur identitaire.**



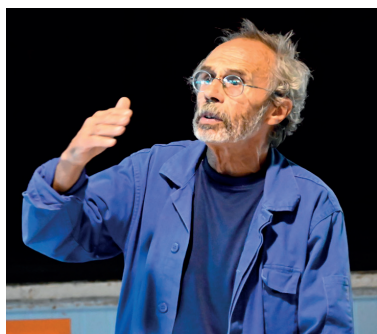
### Aidez-nous à en trouver un !

La Municipalité souhaite doter la commune d'un animal totémique ainsi qu'une légende l'accompagnant. **A vous de jouer !**

Pour vous aider, des spécialistes en la matière nous donnent quelques pistes.

La majorité des animaux totématiques ont été créés à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Le plus ancien connu est le chameau de Béziers (lo camèl), suivi par l'âne de Gignac et le poulain de Pézenas. Il s'agit d'un animal symbolique qui incarne l'esprit du lieu. La plupart sont de tradition très ancienne, l'histoire de ces animaux est, pour beaucoup, issue des légendes du Moyen Âge. Ils ont valeur d'oracle ou de mauvais augure. Par exemple, la chenille de Pinet qui dévore allègrement les feuilles de vigne, symbolise les fléaux frappant la viticulture et sert donc pour les villageois à exorciser les malheurs qui ont frappé le village, tel le serpent de Bédarieux.

Mais, d'autres incarnent le bien ou du moins des vertus positives (le courage, la force et la ruse), à l'image de l'âne de Gignac, célébré pour avoir sauvé les villageois de l'attaque nocturne des pillards sarrasins. Les animaux totématiques sont des emblèmes exhibés lors de manifestations culturelles ou de fêtes votives.



**Claude Alranq**, est un comédien, conteur français originaire de Pézenas, spécialiste des animaux totématiques, auteur d'un ouvrage sur ce bestiaire fantastique :

*« Les animaux totématiques ont une grande importance dans les traditions languedociennes mais plus particulièrement dans l'Hérault. Dans notre département, on en dénombre 70 qui existent ou ont existé. C'est une tradition importante d'un point de vue historique. Certains sont inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. »*

Il s'agit d'animaux amusants : leur forme est parfois très libre et fantaisiste, comme leur couleur (le chameau de Béziers n'a qu'une bosse...) et leur taille et poids sont très variables. Il s'agit le plus souvent d'une construction faite en bois et recouverte d'une toile colorée, à l'intérieur de laquelle des porteurs se nichent pour faire déplacer l'animal totem lors de processions.

Pour **Bertrand Gros** président et **Martine Sendra** la trésorière et secrétaire de l'association « Les amis de la Baragogne » de Saint-Christol Entre Vignes,

*« la base est de trouver une idée qui réunit le plus de personnes possibles, qui rappelle quelque chose dans le conscient ou l'inconscient, un fait réel ou imaginaire mais qui rassemble. »*

**Esprit du lieu** : L'animal totémique est en général invité à défiler par d'autres villages, et c'est l'occasion de fédérer tout le monde autour d'une fête,

*« pour le nôtre, nous avons même créé une fanfare, pour que le totem puisse déambuler en musique. Depuis que nous lui avons donné vie il y a 10 ans, notre totem a mué, a été marié, et a même eu un bébé ! »* précise Bertrand Gros.

*« Les animaux totématiques représentent un véritable lien de convivialité et de citoyenneté. Ils sont nés pour venir en aide lors des moments difficiles vécus dans les villages : sécheresse, inondations, peste, guerre... Ils sont là pour protéger, et reflètent un message de solidarité. C'est une fête qui a un lointain passé mais qui s'enracine dans l'actualité et qui doit fédérer toutes les bonnes volontés »* selon Claude Alranq.

### **Vous êtes invités à choisir l'animal totem et sa légende qui représenteront l'identité locale de notre commune.**

Une sélection de 4 ou 5 animaux sera ensuite effectuée par le Conseil Municipal des Jeunes, le Conseil des sages, le Conseil Municipal et un vote sera soumis à l'ensemble des Montarnéens pour le choix final. Ensuite sera réalisée la représentation graphique et physique de l'animal par des volontaires, associations...

**Envoyez vos propositions par mail  
avant le 30 septembre 2023 au  
service.communication@montarnaud.fr**





## ÉCOLES

### Exit les tableaux classiques et la craie à l'école Font-Mosson !

Après deux semaines de travaux et d'installation durant les vacances de printemps, l'école est désormais équipée de 9 vidéos projecteurs interactifs (VPI), de tableaux blancs, de 9 ordinateurs pour les classes, un ordinateur pour la direction, 2 mallettes « classe mobile » comprenant chacune 15 tablettes et un ordinateur pour l'enseignant.

La maintenance est prévue dans le contrat. La formation des enseignants à l'utilisation optimale de ce matériel sera effectuée dans la foulée.

### Isolation thermique

Grâce à la dotation des fonds verts, des travaux pour enrayer la perte d'énergie à l'école élémentaire seront effectués et concerneront l'isolation thermique des toits et la réfection des régulations de chauffage.

### Fin d'année

La traditionnelle dotation de livres aux classes de CM2 se déroulera d'ici fin juin. Cette année le choix des ouvrages s'est porté sur la biodiversité marine, et sur les bons usages d'Internet.

### Rentrée

L'école élémentaire accueille 408 élèves. Un chiffre qui devrait rester stable à la rentrée prochaine. Les effectifs définitifs seront affinés dans le courant de l'été.

### École maternelle

Les travaux ont commencé le lundi 24 avril et vont se dérouler pour une période de 13 mois. Dans un premier temps, ils vont permettre de créer des salles pour les garderies du matin et du soir et de proposer un espace spécialement dédié au centre de loisirs.

À terme l'école retrouvera donc son dortoir et ses salles RASED. En raison d'une diminution des effectifs et de la perte d'une classe, ce sera également l'opportunité de supprimer l'Algeco.



Montant total HT : 1,3 M€

### Fin d'année

La traditionnelle dotation de livres aux enfants de grande section qui partent au CP s'est déroulée le lundi 19 juin.

### Cantine

En cette période d'inflation et d'augmentation du prix des matières premières, la hausse du prix d'achat des repas a représenté une charge annuelle supplémentaire d'environ 30 000€ pour la commune. Compte tenu du contexte économique qui frappe l'ensemble de la population montarnéenne, le Conseil Municipal avait décidé pour l'année scolaire 2022/2023, de maintenir les tarifs en vigueur pour la restauration scolaire. Néanmoins, la Commune ne sait pas à ce jour, si elle aura les moyens de conserver les tarifs actuels pour l'année 2023-2024.

## SIADE

Vous avez été certainement destinataire d'une publication intitulée « Gazette de Mas Dieu » dans vos boîtes aux lettres.

Jean-Pierre Pugens tient à vous apporter une information complémentaire car le problème d'urbanisme relève de la compétence du Maire de Montarnaud et non du Président du SIADE (structure d'initiative pour l'aménagement et le développement de l'écosite).

Contrairement à ce qui est indiqué sur la Gazette n°1 du Mas Dieu, **la situation actuelle est illégale**. La prestation réalisée par la société Macondo est fortement respectable, notamment pour l'environnement. Mais personne n'est au-dessus des lois.

### Les faits :

Un bail emphytéotique, qui donne la propriété du terrain sur une durée limitée a été signé **le 20 mai 2020, soit trois jours avant la prise de fonction de notre liste**, afin de régulariser des implantations d'entreprises sans droit ni titre. Un permis de construire doit être déposé pour aménager les dessous des ombrières. Ce permis n'a jamais été déposé et aucune régularisation n'est possible.

L'État a classé la zone en risque exceptionnel au feu (suite à l'incendie qui a touché l'été dernier Saint Bauzille de la Sylve, Gignac, Aumelas et St Paul et Valmalle). Or aucune protection incendie n'existe sur les lieux, étant donné qu'il n'est pas raccordé au réseau d'eau potable. De plus, des formations et des rencontres sont organisées sur le site, ce qui le classe en établissement recevant du public (ERP). Aucune demande d'homologation n'a été déposée car ce classement ne peut pas être obtenu.

*« L'élu que je suis a été choisi pour faire respecter les lois et réglementations de la République. Quelles que soient les menaces ou pressions, je les ferai respecter au Mas Dieu mais également pour toutes les constructions illicites sur notre commune. »*

## L'EAU

**cette ressource vitale** va se raréfier dans les prochaines années. Nous devons apprendre à être raisonnables et surtout responsables. Notre secteur « bassin de la Mosson » est toujours en vigilance. Un usage raisonné de l'eau doit y être respecté par chacun d'entre nous.

En ce qui concerne la CCVH, deux communes : la Boissière et Pouzols, sont particulièrement menacées car elles sont raccordées à des points de puisage qui n'arrivent pas à se reconstituer. Une étude approfondie réalisée par les services des eaux de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, indique que le niveau des nappes phréatiques est au mois d'avril 2023, équivalent, voire même inférieur, à celui de la fin de l'été dernier et les chaleurs estivales devraient compliquer le phénomène.

### À Montarnaud, le problème se pose à deux niveaux :

➔ **Celui de la ressource** qui est un problème général aujourd'hui, sachant que l'alimentation de notre commune résulte à la fois d'un forage dans le Grand Pic Saint Loup et d'un pompage sur la source du Lez.

➔ **Celui de la quantité** : une convention signée par la CCVH et la CCGPSL (Communauté de Communes du Grand Pic St Loup) définit un volume de 420 000m<sup>3</sup> à livrer pour les trois communes d'Argelliers, Saint Paul et Valmalle et Montarnaud. Or ce quota est atteint. Il faut donc trouver des ressources complémentaires ou limiter les constructions en dehors des zones qui ont été autorisées avant le 31 décembre 2021.

Pour essayer de trouver des solutions, trois forages sont en cours sur Argelliers, la Boissière et Saint Paul et Valmalle. Cet été un test sera effectué sur les débits maximaux à l'étiage.

Fin septembre, si les essais sont concluants, les autorisations de puisage seront formulées auprès de l'ARS (Agence Régionale de la Santé).

Si cet accord est obtenu, les raccordements aux conduites existantes seront effectués, pour que l'année 2026 soit l'année de la suppression de notre dépendance totale au Grand Pic St Loup. D'autres raccordements sont étudiés notamment vers la commune de Grabels avec l'aval de la Métropole de Montpellier.

# ZOOM SUR...

## BUDGET PRIMITIF 2023

### FONCTIONNEMENT

#### Recettes

• Recettes fiscales	2 774 067 €	58 %
• Dotations et participations	1 196 212 €	25 %
• Produits de services et de gestion courante	574 746 €	12 %
• Atténuation de charges	75 000 €	2 %
• Fraction du résultat de fonctionnement 2022	151 275 €	3 %

**Total** 4 771 300 € 100 %

#### Dépenses

• Charges à caractère général	1 450 456 €	31 %
• Charges du personnel	2 407 205 €	50 %
• Autres charges de gestion courante	272 190 €	6 %
• Intérêts d'emprunts	114 500 €	2 %
• Réserve affectée aux provisions	32 229 €	1 %
• Opérations comptables	494 720 €	10 %

**Total** 4 771 300 € 100 %

### INVESTISSEMENT

#### Recettes

• Subventions	1 396 638 €	31 %
• Dotations	118 900 €	3 %
• Résultat investissement 2022	1 481 122 €	33 %
• Fraction du résultat de fonctionnement 2022	1 000 000 €	22 %
• Opérations comptables	494 720 €	11 %

**Total** 4 491 380 € 100 %

#### Dépenses

• Dépenses d'équipement	3 200 783 €	71 %
• Remboursement du capital des emprunts	291 000 €	7 %
• Restes à réaliser : travaux en cours, démarrés en 2022	999 597 €	22 %

**Total** 4 491 380 € 100 %

## Budget Primitif 2023 ( commune et ZAC du Pradas )

#### Budget de fonctionnement:

Les recettes de fonctionnement enregistreront une hausse suite à un rattrapage des bases de la taxe foncière, décrété par l'État pour l'année 2023(+7,1%).

➔ Les dotations progresseront également dans une moindre mesure.

➔ Les dépenses à caractère général vont être fortement impactées sur 2023 par l'explosion des tarifs du gaz et de l'électricité. Nos efforts pour minimiser les coûts ont déjà commencé en réduisant les éclairages nocturnes.

➔ Nos charges de personnel sont contenues et maîtrisées.

➔ Les autres dépenses feront l'objet d'une grande attention.

#### Dettes au 31/12/23:

➔ **2 226 411 €** sur l'ensemble des comptes (Commune +ZAC du Pradas)

➔ Il nous faudrait 6,5 ans pour rembourser l'intégralité de cette dette avec notre épargne brute. L'épargne brute est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les charges réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette.

# BUDGET

# 2023

## Investissements prévus au Budget 2023

	Montant TTC de l'opération totale	Sommes au Budget 2023
<b>Investissements pour notre jeunesse</b>		
• École numérique	64 600 €	14 600 €
• Isolation Thermique Élémentaire	208 000 €	30 000 €
• Extension École Maternelle	1 400 000 €	1 011 428 €
• Plateau sportif (pump track, skate park...)	943 000 €	832 500 €
• Études de faisabilité de l'agrandissement du terrain de football	30 000 €	30 000 €
<b>Investissements pour le cadre de vie</b>		
• Réhabilitation fontaine	44 500 €	1 500 €
• Rénovation maison des associations	590 900 €	165 900 €
• Travaux église	49 500 €	4 500 €
• Étude technique dossier cave coopérative	100 000 €	100 000 €
• Installation service technique	50 000 €	50 000 €
<b>Investissements pour un environnement préservé</b>		
• Éclairage Public Leds	295 500 €	30 000 €
• Réhabilitation chemins communaux	122 175 €	122 175 €
• Étude urbaine centre ville 1 <sup>ère</sup> tranche	95 000 €	95 000 €
<b>Investissements pour la sécurité des Montarnéens</b>		
• Vidéoprotection	202 500 €	112 500 €
• Travaux pour la réduction de vitesse	15 500 €	15 500 €
<b>Autres</b>		
• Maison Bérenguer (achat)	294 000 €	294 000 €
• Foncier cave coopérative	113 500 €	113 500 €



## Compte administratif 2022

Nous terminons 2022 avec un excédent cumulé d'environ :

- ➔ 1,15 Millions € en fonctionnement
- ➔ 1,48 Millions € en investissement

Ces chiffres reflètent une bonne santé financière de la Commune de Montarnaud sur l'ensemble des ratios issus des comptes de fonctionnement et une bonne avancée des travaux sur les projets d'investissement.



# EN CHANTIER...

## LE PUMP TRACK

### sur les rails !

Les travaux se sont déroulés du 12 au 23 juin 2023 et ont été réalisés par l'entreprise Hurricane Tracks, située à Baillargues.

Cette réalisation est la première de notre projet d'aménagement du plateau sportif, qui comportera par la suite : un terrain de sport mutualisé avec le collège prévu en septembre et financé à 100% par le Conseil Départemental, un skate-park prévu pour cet hiver.

Suivront en 2024, une salle des Ados qui se substituera à l'ALSH Ados situé à l'école élémentaire, une aire de street workout et des jeux pour enfants et enfin l'aménagement de la voirie et des plantations.



Exemple de pump track

**L'inauguration aura lieu le mercredi 5 juillet 2023 à 14h devant le collège Vincent Badie.**

**Montant total des travaux : 197 814 € TTC pour le pump track  
Subventions demandées à l'Agence Nationale du Sport (ANS), la Région et le Département**

## SÉCURISATION DE L'ENTRÉE DE VILLE

### côté route de Montpellier

La Municipalité a confié un avant-projet au bureau d'études « Presents », pour la sécurisation de l'entrée de ville au niveau du giratoire de l'avenue de Montpellier depuis Bel-Air. L'objectif est de pouvoir les réaliser courant 2023.

Seront envisagés le décaissement de la chaussée pour mieux marquer le plateau traversant (ralentisseur côté rond-point), la pose de chicane ou écluse et celle de bordures et bandes rugueuses.

**Le Conseil Départemental a d'ores et déjà réservé une enveloppe de 50 000€ pour abonder les dits travaux.**

## MAISON DES ASSOCIATIONS

Comme nous l'avions déjà évoqué, le chantier de la maison des associations a démarré le 24 avril 2023. L'ensemble des corps d'état a été désigné, les aides financières nous sont au fur et à mesure attribuées dont d'ores et déjà **100 000€** du Conseil Départemental. D'autres subventions ont été demandées, d'un montant de **70 000€** auprès de la CCVH, et de **50 000€** auprès de la Région.

**Le Montant total HT des travaux est estimé à 391 955,47€**

La durée du chantier est d'environ huit mois, ce qui nous permet d'espérer une livraison en début d'année 2024. Madame Teissier, conseillère municipale déléguée aux sports et festivités contactera prochainement l'ensemble des associations qui occupent les locaux associatifs actuels afin d'élaborer le planning d'utilisation des salles qui seront mises à leur disposition.

Le rez-de-chaussée, ouvert sur un jardinet, aura des fonctions multiples : il sera le lieu du soutien en informatique offert par la municipalité, mais pourra également accueillir, sur réservation, des réunions, assemblées générales, expositions, événements.

Garance Davet est architecte à l'agence Alexandre Sénac :

*« Avant tout, il est nécessaire de réaliser les mises aux normes incendie et accessibilité PMR.  
L'enjeu est d'apporter plus de lumière au rez-de-chaussée, nous allons donc agrandir l'ouverture,  
rendre accessible le jardin en créant un espace de convivialité.*

*Mais tout en gardant l'identité du lieu en conservant par exemple les poutres apparentes et une partie de la façade. »*







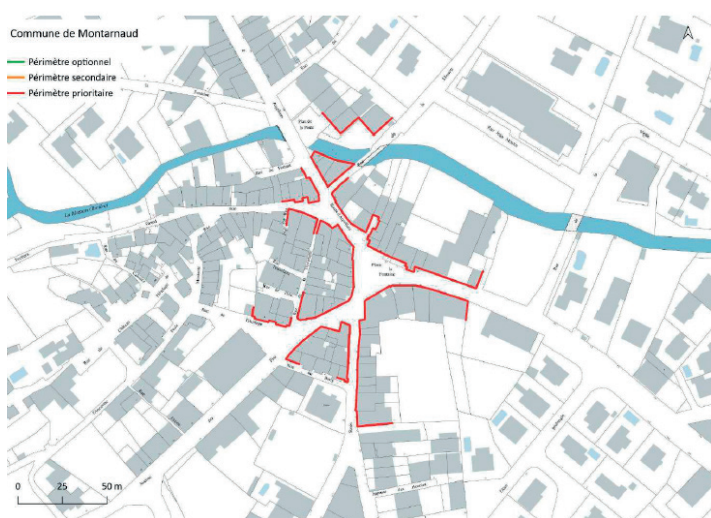
# CADRE DE VIE

## OPÉRATION FAÇADES

### Faites le mur !

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault va voter courant juin l'aide aux particuliers qui souhaitent rénover leurs façades, sous certaines conditions.

Toutes les communes de la CCVH ne seront pas bénéficiaires sur l'exercice 2023/2027. Montarnaud, au titre de son statut « Bourg Centre », sera concernée par cette démarche sur cette période.



La CCVH, avec l'avis de la Commune, a déterminé le périmètre des façades éligibles (cf plan). Ce secteur est prioritaire, car il a fait ou va faire l'objet de travaux communaux (aménagement de la fontaine et piétonisation partielle de l'avenue Gilbert Sénés et de l'avenue de Montpellier).

Deux façades par an et par commune retenue, pourront être aidées par la CCVH.

Cette action s'accompagnera aussi d'une opération d'aménagement des façades commerciales.

**Les habitants et les commerçants** intéressés devront s'adresser à la Mairie, pour l'étude des possibilités par l'expert désigné par la CCVH.

## RELAMPING Éclairage public

Le relamping est une opération qui consiste à moderniser un système d'éclairage en remplaçant des lampes et sources lumineuses obsolètes par des systèmes moins énergivores. Montarnaud, au travers d'Hérault Énergie, va percevoir des Fonds Verts (État).

Hérault Énergie va donc lancer la consultation des entreprises pour la réalisation du relamping d'une grande partie de l'éclairage public de la Commune. Les travaux seront réalisés en fin d'année 2023. (Équipement de 87 lanternes plus changement de 191 lanternes et remplacement de 26 candélabres)

Montant des travaux : 295 000.00 € HT

### Les rues impliquées :

Rue du Pic St Loup/Une partie de l'avenue d'Argelliers/Avenue Font Mosson/Rue de la Fontaine/Chemin de Beauvezet/École élémentaire/Rue du Pré Long/Rue du Pioch/Avenue du Languedoc/Rue Ernestine Montreuil/Avenue des Pouses/Rue des Romarins/Rue du Frêne/Rue des Lavandes/Impasse du Clos Verdier/Rue Martin Luther King/Rue Victor Schoelcher/Rue des Carignans/Rue du Merlot/Mats d'éclairage des tennis.

## DÉCHETS MÉNAGERS

### Vers une nouvelle gestion.

Le Préfet a autorisé la prolongation de l'exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) située sur la commune de Soumont pour neuf années supplémentaires. Cet équipement constitue aujourd'hui l'unique exutoire du territoire pour les déchets résiduels.

Cette autorisation prévoit de diminuer graduellement le niveau d'enfouissement des déchets sur ce site. L'objectif poursuivi par le Syndicat Centre Hérault et les 3 Communautés de Communes adhérentes est de réduire le tonnage de déchets produits.

Un nouveau schéma de collecte des déchets ménagers a été voté afin d'augmenter les performances de tri et avec pour objectif d'augmenter les performances de tri des habitants.

Chaque année sur le territoire du Syndicat Centre Hérault, les déchets enfouis représentent plus de 200 kilos par an et pour chaque habitant. Explications d'Olivier Bernardi, Président du Syndicat Centre Hérault :

*« 70 % des déchets qui sont aujourd'hui jetés dans le bac gris sont recyclables ou valorisables, dont en particulier 28 % de déchets de cuisine et 16 % d'emballages, mais aussi des cartons, du papier, du verre, du textile... On trouve même des produits alimentaires non consommés dans le bac gris ! »*

En 2031, la capacité de stockage sur le territoire sera épuisée. Une expérience d'un nouveau schéma de collecte adaptée à chaque typologie d'habitat et visant à inciter les gens à mieux trier leurs déchets débutera cette année.

### Voici les communes concernées en 2023 :

Aspiran, Bélarga, Campagnan, Canet, Fontès, le Pouget, Les Plans, Lodève, Paulhan, Plaisan, Popian, Pouzols, Puilacher, Soumont, St-Bauzille-de-la-Sylve, St-Pargoire, Tressan, Usclas d'Hérault, Vendémian.

**Montarnaud fera partie de la deuxième vague certainement en 2025.**



# AMIANTE

## Interdite en déchetterie.



Le décret n° 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets, classe l'amiante dans les déchets dangereux.

C'est pour cette raison qu'il est interdit de déposer ce matériau dans les déchetteries gérées par le Syndicat Centre Hérault.

En déchetterie, l'amiante est strictement interdite. Vous ne devez surtout pas la déposer dans la benne à gravats et inertes. Ces derniers sont recyclables en graviers ou tout-venant. L'amiante viendrait altérer la qualité des produits recyclés. Les déchets les plus courants contenant de l'amiante sont les tuyaux en fibrociment, les plaques ondulées et les conduits de fumée ou d'aération. La distinction entre un déchet contenant de l'amiante ou pas ne peut pas se faire à l'œil nu. C'est pour cette raison, qu'en déchetterie, ils seront systématiquement refusés.

Vous êtes particulier : si en faisant des travaux sans passer par un professionnel, vous vous retrouvez en possession de matériaux composés d'amiante, ayez le bon réflexe, contactez le :

**Syndicat Centre Hérault**  
04 67 88 18 46

# VIDEOPROTECTION



Elle fonctionne sur la quasi-totalité des sites sauf :

- ➔ Route de St Paul : 2 caméras  
Installation provisoire : travaux de voirie et point de comptage à effectuer pour une mise en fonction en juillet.
- ➔ Avenue d'Argelliers : 3 caméras  
En attente de la vérification réglementaire de l'installation électrique, courant juin avant la prise en charge de notre fournisseur d'électricité.
- ➔ Avenue des Pins : 2 caméras  
En attente de la pose du coffret électrique par la CESML, courant juin.

### Caméras opérationnelles :

Salle des fêtes : 2 caméras  
École Maternelle : 1 caméra  
Gymnase : 1 caméra  
École Élémentaire : 2 caméras  
Avenue de Montpellier :  
2 caméras situées Salle des fêtes et avenue de Montpellier (rond-point, entrée de ville).

# RADAR PÉDAGOGIQUE

## Levez le pied !



Test d'un radar pédagogique mobile courant juin jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Le radar pédagogique affiche la vitesse des véhicules en vert si l'utilisateur est en deçà de la limite autorisée et en rouge au-delà (jusqu'à un seuil maximum, généralement 20 km/h au-dessus de la limite).

Ce dispositif vise à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser.

Il affiche également un message d'information qui évolue en fonction de la vitesse mesurée : RALENTIR puis DANGER, afin d'encourager les conducteurs à adapter leur comportement.

Ce matériel a été mis à disposition à la commune par le biais d'une convention signée entre la Préfecture de l'Hérault, propriétaire du matériel et la Mairie.

# JOURNÉE DE NETTOYAGE

## Retroussons-nous les manches, une nouvelle fois !

La municipalité a décidé, avec le soutien du Conseil des Sages et du Conseil Municipal des Jeunes, de participer pour la seconde fois à la Journée Mondiale consacrée au nettoyage de notre planète.

Cette action de sensibilisation du public à l'environnement, plus particulièrement à la problématique des déchets et de la propreté avait remporté l'an dernier un vif succès grâce à vous !

35 adultes et 15 enfants avaient participé et une benne du camion des agents techniques avait été remplie.

Cette année, cette journée de nettoyage citoyen se déroulera :

**Le dimanche 17 septembre à partir de 9h.**

Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes où des chasubles, pinces et seaux vous seront remis avec une fiche explicative pour une bonne procédure de ramassage des déchets.

Nous nous retrouverons ensuite à 12h derrière la salle des fêtes pour un apéritif offert par la municipalité avec pique-nique tiré du sac.



# SOLIDARITÉ



## L'ART CULINAIRE ET SES VERTUS...

### Quand la cuisine rapproche...

L'atelier cuisine « Repas de fêtes, sans se ruiner », organisé en janvier par Silver Fourchette, en partenariat avec le Centre Communale d'Action Sociale, fait des émules !

Certains bénéficiaires qui ont participé à cette activité, ont décidé de se retrouver ensemble, le 18 avril dernier, autour d'une recette à réaliser. **Dominique Lo Lacono**, 68 ans, était le chef pâtissier du jour ! Il a proposé sa recette de beignets aux pommes. Montarnéen depuis 21 ans, il a son actif de nombreuses années en tant que cuisinier saisonnier dans les Alpes, à Monaco, en Corse, et dans notre région, notamment à Laroque, Saint-Guilhem le désert... Véritable amoureux de la vie, en plus d'avoir beaucoup voyagé grâce à ce métier, il a travaillé également une décennie en discothèque. Il chante et dessine aussi :

*« Pendant de nombreuses années, je montais sur scène pour chanter lors de la fête votive, mais maintenant avec ma polyarthrite, je ne peux plus jouer de guitare. J'adore également dessiner des portraits, mon père faisait des tableaux à l'huile, moi j'utilise le Caran d'Ache, qui donne un effet comme de l'aquarelle. »*

Aux fourneaux, Dominique est heureux de partager sa passion de la cuisine, il prodigue des conseils à son apprenti du moment :

*« J'ai participé à l'atelier cuisine du CCAS en janvier dernier et je me suis dit pourquoi ne pas partager un moment convivial autour d'une recette sucrée ? »*

Son hôte **Marianne Cruzellas** 79 ans est ravie ! Veuve depuis 4 ans, et isolée géographiquement du centre de Montarnaud, cet atelier cuisine est l'occasion pour elle de partager quelque chose, et de passer un moment convivial.

*« Cet atelier est super car, cela nous permet d'être ensemble ! J'ai beaucoup de temps libre mais je n'ai pas de permis et je suis loin du centre, heureusement que j'ai ma fille et petite-fille qui s'occupent de moi, car j'aime la compagnie. J'ai également mon amie Françoise de St Paul et Valmalle, qui me stimule pour aller marcher et ne pas rouiller ! »*

Travaillant sur la thématique de l'alimentation et du bien manger, Silver Fourchette est un programme de prévention à destination des plus de 60 ans. L'association a réalisé un livret de recettes de cuisine accessibles à tout le monde et adaptées aux budgets de chacun tout en étant saines et gourmandes. Il a été élaboré par la diététicienne Samia Soussi et la cheffe de cuisine Patricia Raffaelli associées à l'ensemble des participants de la commune. Disponible sur <https://www.silverfourchette.org> dans l'onglet le Blog, les rillettes d'algues et sardines, le velouté de potimarron aux châtaignes, ou encore les pancakes et clafoutis aux fruits d'hiver n'auront plus de secret pour vous !

## Actions proposées par le CCAS

### Le stage « Équilibre et vous / Prévention des chutes »

se déroulera **les 26 et 27 octobre 2023** à la Salle du Conseil de 9h30 à 16h30.

Les intervenants seront un ergothérapeute ainsi qu'un intervenant dans le cadre de l'Activité Physique Adaptée.

- ➔ Jour 1 / 9h30 - 12h30 : définition de la chute, prévention des risques de chute (APA)
- ➔ Jour 1 / 14h00 - 16h30 : jeux autour de l'équilibre et exercices à pratiquer à la maison (APA)
- ➔ Jour 2 / 9h30 - 12h30 : l'habitation, ses risques de chute et les différentes aides possibles (ergothérapeute)
- ➔ Jour 2 / 14h00 - 16h30 : activité de marche nordique (APA)

Repas partagé, chaque participant ramène son repas et la Mutualité offre le dessert pour chacun.

### Deux conférences

seront également proposées par le CCAS à la salle des fêtes, animées par le Collectif Aidants 34 composé d'associations (France Parkinson, France Alzheimer, Anim 'aidants...) d'institutionnels (CDCA, le Département) et de services d'aide à la personne (ADMR, DOMITYS)

- ➔ **Le mercredi 28 juin** de 13h30 à 17h : le répit des personnes âgées et personnes en situation de Handicap.
- ➔ **Le mercredi 11 octobre** à 9h : journée des Aidants

Elles s'adressent à tous les aidants du territoire Vallée de l'Hérault pour leur apporter des informations et des solutions adaptées. Durant ces journées, les professionnels du Collectif tiendront des stands et répondront aux aidants. Des tables rondes seront également organisées sur différents thèmes.

### Atelier sur la mémoire-connectée

avec l'association Arco-pred. Une gymnastique de l'esprit !  
Pour conserver, au fil de l'âge, un esprit vif et alerte, la clé est d'entretenir ce que l'on appelle nos fonctions cognitives, c'est-à-dire notre capacité à communiquer avec les autres, à acquérir et mémoriser des connaissances, à raisonner.



Atelier de 10 séances **GRATUITES**

Tous les **Mercredis**

**A PARTIR DU  
6 SEPTEMBRE  
À 10H  
MONTARNAUD**

Salle des fêtes

Mercredi 6 septembre	Mercredi 4 octobre	Mercredi 8 novembre
Mercredi 13 septembre	Mercredi 11 octobre	Mercredi 15 novembre
Mercredi 20 septembre	Mercredi 18 octobre	
Mercredi 27 septembre	Mercredi 25 octobre	

Inscriptions et renseignements au  
04.67.55.40.84 ou 06.75.07.62.13

### Atelier sur les Gestes et techniques aux aidants.

Association EPGV : La forme et la santé physique.

**Mercredi 11 octobre 2023**  
de 14h à 15h  
à la Salle du Conseil



### Atelier Mémoire et Bien-être.

Association Haut Parleur

Dates :

- ➔ **Les 14 et 28 septembre.**  
10h-12h - Salle Préfabriquée N°3.
- ➔ **Les 5 et 19 octobre.**  
14h-16h - Salle du Conseil
- ➔ **Le 16 novembre.**  
10h-12h - Salle Préfabriquée N°3.



### Semaine Bleue

**Du 02 au 08 octobre.**

La 2<sup>ème</sup> édition de la Semaine Bleue destinée aux plus de 60 ans se déroulera sur le thème « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ».



## Prévention canicule

### Recensement des personnes fragiles

Afin de prévenir un risque de canicule, le gouvernement a mis en place un « plan canicule » qui est activé chaque année du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

La mairie de Montarnaud, avec le soutien des associations et des professionnels de la santé, s'engage à recenser les personnes âgées, vulnérables ou isolées afin de pouvoir les identifier clairement et leur faire bénéficier des mesures d'urgence qui seraient mises en place en cas de nouvelle vague de chaleur ou autres catastrophes naturelles.

Si vous êtes handicapé ou âgé de plus de 75 ans et si vous souhaitez vous faire recenser, vous devez vous rapprocher du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui prendra quelques renseignements susceptibles de faciliter les éventuelles démarches d'intervention d'urgence.

Vous pouvez également remplir le questionnaire disponible en Mairie.

### Signalement de situations d'urgence.

En ce qui concerne les signalements de situations d'urgence provoquées par une éventuelle canicule, ils devront être effectués par la personne en danger ou une personne de son entourage, auprès du :

**Centre Communal d'Action Sociale**  
pour la période de juillet à septembre  
au 04 67 55 40 84.

**Numéro vert d'information sur la canicule :**  
0 800 06 66 66.





# JEUNESSE

## LE POTAGER MAGIQUE

### Projet pédagogique interdisciplinaire

mené auprès d'une classe de 22 élèves de l'école maternelle, de moyenne section, âgés de 4 à 5 ans. L'idée est née de la lecture d'un album de littérature jeunesse, intitulé « la soupe au caillou ». **Chédia Zurlinden** est professeure des écoles, elle a initié ce projet avec une collègue :

*« Nous avons effectué plusieurs ateliers de création de lettres avec des graines et des épis de blé et nous avons réalisé une soupe où les enfants ont pu manipuler les légumes et les ustensiles. On a également travaillé sur la saisonnalité et les lettres avec un abécédaire du potager et un mur sonore interactif. Ils ont été aussi sensibilisés à la musique classique avec les 4 saisons de Vivaldi et à la peinture avec Giuseppe Arcimboldo, le peintre aux fruits et légumes. »*

#### Les objectifs de cette action sont multiples :

- ➔ Impliquer les enfants dans la transition écologique et dans une démarche de consommation locale et responsable.
- ➔ Amener les élèves à réfléchir d'où viennent les fruits et légumes que nous consommons au quotidien.
- ➔ Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : oral et écrit
- ➔ Acquérir les premiers outils mathématiques : découverte des nombres, aspect cardinal, contenance, masse...
- ➔ Agir, s'exprimer et comprendre à travers les activités artistiques : avec un mur sonore, où l'on peut insérer des cartes et enregistrer sa voix lorsqu'un enfant doute d'une lettre.
- ➔ Explorer le monde : se repérer dans le temps et l'espace, découvrir l'environnement et le monde vivant.

Le 23 mai dernier, les enfants ont pu concrétiser leur apprentissage lors d'une visite aux Jardins partagés de Tellus. Luna, Théa, Paola, Candice, Lucas, Marceau, ou encore Marwane ont écouté attentivement les explications de Rémy, le responsable. A sa première question, « C'est quoi un potager ? » Théa, très pragmatique a répondu : « c'est pour planter des légumes ! on fait un trou, et on plante une graine et après on attend qu'elle pousse ».

Au fil de la visite, les enfants ont pu se familiariser avec les salades, les fraises, la petite mare... Pour **Chédia Zurlinden** :

*« C'est donner du sens au niveau de l'apprentissage. C'est une véritable éducation au développement durable, nous avons travaillé en parallèle sur la thématique de l'eau avec l'objectif qu'ils deviennent des écocitoyens ».*

L'équipe pédagogique réfléchit à la possibilité de mettre en place un potager à l'école, à la fin des travaux.



## PORTAIL FAMILLE

### Infos rentrée scolaire 2023-2024.

❶ **Pour tous les nouveaux arrivants ou pour une première rentrée scolaire** nous vous rappelons les démarches pour le portail famille : Pour inscrire votre enfant aux services cantine/garderie/ALSH pour la rentrée de septembre 2023/2024 :

Créer un compte sur : [montarnaud.portail-familles.app](https://montarnaud.portail-familles.app)

Il sera validé dans les 7 jours sous réserve que celui-ci soit complet :

- ➔ Bien fournir tous les documents obligatoires.
- ➔ Renseigner le régime alimentaire de votre enfant.
- ➔ Renseigner le régime de la famille ainsi que le numéro d'allocataire correspondant (CAF, MSA)
- ➔ Imprimer la fiche sanitaire de liaison, puis la remplir, la signer et la déposer sur le portail ou en mairie avant le 31/08/2023.

#### ❷ Pour les personnes qui ont déjà un compte :

Il est nécessaire et obligatoire de mettre à jour votre compte.

- ➔ Vos coordonnées et vérifier les informations enfant dans votre compte portail.
- ➔ Joindre impérativement la nouvelle attestation scolaire pour chacun de vos enfants scolarisés et ce au plus tard le 07/07/23
- ➔ Si une nouvelle vaccination de l'enfant a eu lieu, fournir à nouveau son carnet de vaccination.
- ➔ Si un changement d'adresse a eu lieu, fournir un nouveau justificatif de domicile.
- ➔ Imprimer la fiche sanitaire de liaison, puis la remplir, la signer et la déposer sur le portail ou en mairie avant le 31/08/2023.

**Les réservations pour septembre seront ouvertes à partir du mardi 1<sup>er</sup> août dans la rubrique mon planning.**

## ALSH Ouistitis et Katchouks

- ➔ Ouverture des structures : du 10 juillet au 04 août et du 21 au 30 août.  
Accueil du matin : de 7h30 à 9h - Départ du soir de : 17h à 18h
- ➔ Inscription possible à la journée complète (repas compris), 1/2 journée ou 1/2 journée avec repas.
- ➔ Le séjour Katchouks : Du 17 au 21 juillet à Mons la Trivalle pour les 8-11 ans.
- ➔ Le bivouac des Katchouks : les 31 juillet et 1<sup>er</sup> août à Pouzols pour les 6-9 ans.

## ALSH Adolescents :

La structure est ouverte du lundi 10 juillet au vendredi 04 août et du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre. Un bivouac inter centres est prévu les 11,12 et 13/07. Un séjour est prévu du 24 au 28/07 à Mons la Trivalle.

**En cas de difficultés contact : [portail-famille@montarnaud.fr](mailto:portail-famille@montarnaud.fr) ou 04.67.55.40.84**

# GASPILLAGE ALIMENTAIRE

## La municipalité s'engage !

170 grammes par personne et par repas. C'est le chiffre correspondant au gaspillage alimentaire dans les cantines de restauration collective, révélé par une étude de l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (Ademe) réalisée en 2018, dans le cadre de la journée nationale contre le gaspillage alimentaire.

Notre collectivité soucieuse de réduire les déchets alimentaires s'est déjà attaquée à ce problème à la cantine scolaire : réduction de la taille des portions, pain tranché, fromage à la coupe et quartiers de fruits. Elle s'est également dotée récemment d'une table de tri avec trois compartiments : un pour le pain, un pour les autres déchets alimentaires et un pour les petits emballages. Les enfants s'organisent à leur table pour débarrasser et aller jeter leurs déchets.

Cette installation a un double objectif : l'éducation au goût en incitant les enfants à goûter à tous les aliments et la lutte contre le gaspillage alimentaire. En effet, la table donne des indicateurs qui vont permettre de réajuster les pratiques en cuisine. En plus de cette acquisition, un fonctionnement en semi-self pour le service des entrées est en test depuis quelques mois à l'école élémentaire. Les plats sont ensuite toujours servis à table. Le fonctionnement est identique pour les deux services, celui de 11h30 et celui de 12h15.

**Mathilde Sidobre**, diététicienne régionale pour le groupe Elior (notre prestataire) et **Bruno Rouveyrol**, directeur des cuisines centrales de Pézenas se sont déplacés à l'école élémentaire le 25 mai dernier afin de sensibiliser les élèves au gaspillage alimentaire. « *Il varie énormément selon le type de menus proposés. Le jour où il y a pizza et frites, les déchets sont peu nombreux* » ! Au menu du jour proposé aux 261 élèves de CP/CE1, au choix, pour l'entrée : pâté ou cake salé aux carottes, puis blanquette de colin ou sauté de porc coquillettes, puis orange et fromage pour le dessert. Les questions fusent de la part des élèves, à l'image de Salmane : « *pourquoi le cake n'a pas de goût ?* » réponse du directeur « *vous avez l'habitude de manger trop salé, et du coup vous perdez le goût des aliments.* » Lucie, Mehdi et Elsa se posent la question : « *comment on fait les repas ?* » à laquelle leur répond Bruno Rouveyrol « *Mathilde élabore les menus et ensuite nous avons 8 personnes qui travaillent en cuisine. Un livreur apporte chaque matin à l'école, les repas préparés.* »

A la fin du repas, les enfants trient leurs déchets alimentaires et les jettent dans les compartiments correspondants. **Yvette Cardoso**, la responsable du personnel cantine, indique que selon les menus proposés « *les déchets alimentaires représentent en moyenne 10 à 20 kg pour les deux services.* »

Plusieurs projets sont en cours pour la rentrée prochaine, celui d'une commission « Menus cantine » en lien avec le Conseil Municipal des Jeunes, le Conseil des Sages, des représentants des élèves, et du personnel ainsi que le prestataire de cantine.



## LAEP

Lieu d'Accueil Enfants Parents en vallée de l'Hérault.

Être parent n'est pas toujours simple, avoir un conseil, une aide, de la part de professionnels et échanger avec d'autres parents est un moyen de se sentir moins isolé.



C'est ce qu'offre l'association « Jouons en Ludothèques » pour les enfants de la naissance à 6 ans et leurs parents ainsi que les futurs parents... Elle propose ses services tous les vendredis au sein de la crèche le Berceau. Ce lieu d'accueil a été baptisé avec les parents « Les petites souris » et a ouvert ses portes depuis octobre 2021, grâce à des partenariats avec la CAF, le Conseil Départemental et la CCVH.

« *L'objectif est de permettre à l'enfant de jouer et explorer, tout en étant en présence de son parent, il n'y a pas de séparation comme à la crèche. Notre salle relais petite enfance dispose d'espaces de jeux aménagés, un coin bébé et un coin de jeux symboliques, comme le garage, la dinette. Ce sont des espaces libres, l'enfant peut explorer à son rythme et selon ses envies* », explique Sieira Marcos, Directeur de l'association Jouons en ludothèques.

Jouer avec d'autres enfants, rencontrer d'autres parents et échanger avec des professionnels de la petite enfance : un éducateur de jeunes enfants et une psychologue, et ce en toute confidentialité à chaque accueil, c'est le principe de fonctionnement de ce lieu.

« *Les préoccupations des parents touchent principalement l'alimentation, le sommeil des petits et grands, la séparation, ou encore les stades de développement des enfants.* » Ce qui permet à certains parents d'être rassurés, car chaque enfant a son rythme de développement, de mieux gérer la frustration de leurs enfants et savoir comment poser les limites et comment dire non. « *En fait, on accompagne chaque adulte, dans sa manière à lui de devenir parent, tout en valorisant les compétences des enfants. La mixité permet de déculpabiliser, de trouver des solutions.* »

Pour l'année 2022, une cinquantaine de familles et 66 enfants ont fréquenté cet espace. L'accueil se déroule tous les vendredis de 8h30 à 12h30, gratuitement, anonymement et en toute confidentialité.

Entrée libre et sans inscription.  
[www.jouonsenludothèques.fr](http://www.jouonsenludothèques.fr)  
04.67.69.00.81

## LES BOÎTES À LIVRES

s'implément dans notre commune.

Fabriquées par les enfants du Centre de loisirs, les adolescents, avec l'aide des membres du Conseil des sages, elles sont installées à l'école élémentaire et prochainement sur le parking du Super U.

N'hésitez pas à déposer vos livres  
et/ou en emprunter,  
les boîtes à livres n'attendent que ça !



# PORT

## Guizard Michel, l'art de la réplique !

### Des idées, plein la tête

Né le 2 mars 1940 à la Boissière, Michel Guizard habite Montarnaud depuis 1997. Il a été viticulteur pendant 55 ans.

*« J'ai toujours travaillé dans le secteur, entre la Boissière, Montarnaud et Saint-Paul et Valmalle, car ma mère est native de la Boissière et mon père de St Paul. »*

Une vie vouée donc à la vigne mais pas seulement... Michel Guizard est un véritable artiste ! Sa maison est l'antre de ses créations, qui trônent quasiment dans chaque pièce : des fleurs en métal, des bateaux miniatures, des cadres et clou du spectacle : une maquette de la Fontaine de Montarnaud, une réplique miniature avec les moindres détails, un véritable travail d'orfèvre.

*« Je passais souvent devant la fontaine et je me disais que je devrais en faire une réplique ! J'ai alors pris des mesures, des photos puis j'ai réalisé des croquis. »*



Pour la suite, il a travaillé avec un bloc de béton cellulaire en 2 parties, qu'il a dû creuser avec précaution. Explications :

*« Il y a eu de la casse, mais j'ai cherché à ne rien oublier et à reproduire à l'identique la fontaine rénovée. J'ai fait un tas d'allers retours à la fontaine pour y percevoir le moindre détail. Pour mettre l'eau, j'ai dû faire des calculs afin qu'elle circule normalement. J'ai donc réalisé un grand trou avec une scie circulaire, ensuite j'ai fabriqué tous les accessoires : les robinets, les pots de fleurs, les arrosoirs, en cuivre rouge, qui sont en fait de vieux raccords de plomberie, car je ne jette rien ! »*

Et ce n'est rien de le dire ! Sa maison est une véritable caverne d'Ali Baba, enfin plus précisément son garage. Michel s'amuse à expliquer son amour des objets :

*« Je regarde autour des poubelles, tout ce que je trouve et je garde tout ! Des bouchons de Viadox, qui par exemple pourront me servir probablement de petits vases. Tout est dans ma tête ! »*

et en fouinant un peu il trouve une pochette d'archives striée rouge et Michel sait déjà quelle va être sa prochaine utilisation :

*« En la découpant, je vais certainement m'en servir comme toit pour une maison. »*

Une situation que sa femme Brigitte prend avec philosophie et une certaine admiration qu'elle a du mal à cacher « il est extrêmement minutieux et exigeant dans tout ce qu'il fait » Institutrice de profession, ils se sont rencontrés en 1958 et se sont mariés le 22 août 1963.

Avec nostalgie, Brigitte se souvient de cette période « à Montarnaud, il n'y avait pas l'eau courante, on ne disposait que des fontaines et les routes se résumaient à des chemins de terre. »

Toute sa vie, Michel a toujours été très manuel.

*« Je ramassais n'importe quoi, tout ce que je trouvais, et je stockais en sachant que ça me servirait à créer des objets. En 2005, j'ai pris ma retraite et là je m'y suis mis sérieusement avec des idées plein la tête ! Je pense que cela vient du fait que je suis très observateur et amoureux de la nature, entre mes années en tant que viticulteur et la pratique de la chasse... les idées viennent en me promenant. »*

Michel Guizard a commencé ses œuvres quand il était en Algérie en 1960. Alors qu'il était responsable radio morse, avec des balles, il a construit notamment des avions, des répliques de rafales, de Falcons...

*« Je suis exigeant envers moi-même, quand j'entreprends quelque chose, je veux que tout soit fait à l'identique des modèles. »*

Et c'est le cas ! Il a réalisé des bouquets de gerbères, car il adore le jardinage. Après avoir dessiné un modèle en carton, il a utilisé des tiges en fer, des rivets ainsi que des plaques offset d'imprimerie récupérées auprès d'un ami pour les fleurs qu'il a ensuite peintes. Tout se dévisse et peut être interchangeable. Il a également fabriqué des bateaux miniatures avec une ratière en noix de coco qui flottent tous !

Actuellement, il déclare être le plus heureux car il est en train de fabriquer une autre fontaine, celle de la Boissière !

Encore une fois, la ressemblance est à s'y méprendre, tous les détails sont présents y compris des bancs fabriqués avec des planches d'un bibelot. Il avoue cependant une petite difficulté dans une des étapes

*« J'ai découpé à la main des feuilles galvanisées de métal et je me suis posé la question mais comment les tordre ? J'ai donc réalisé un gabarit, chauffé au chalumeau et soudé à l'étain, tout est calculé je suis presque tous les jours levé à 5 h du mat, j'aime la perfection, et non le travail bâclé ! »*

Même si Michel estime qu'en raison de son arthrose et ses deux AVC, il est moins performant qu'auparavant, aucun détail ne lui échappe !





# RAITS

## Comptabilité et RH : une affaire de femmes !



### Service comptabilité

Il se compose de deux agents : **Valérie Gimenez** et **Laura Dupin**.

Valérie Gimenez est arrivée à la mairie le 5 mai 1999.

Elle est originaire de Toulouse, où elle a effectué ses études : un Bac B puis un IUT de gestion des entreprises et des administrations. Elle s'est ensuite envolée pour Paris et a décroché un poste de chef de rayon à Castorama.

Six ans plus tard, retour aux sources, plus particulièrement à Montpellier pour travailler au Centre de gestion 34, dans le cadre de divers remplacements, puis destination Montarnaud ! Elle intègre le service appelé auparavant : comptabilité/paie. Désormais, le service comptabilité est une seule entité et la paie est gérée par Leslie Davrain, responsable des ressources humaines.

Laura Dupin, quant à elle, a intégré la Mairie, beaucoup plus récemment : le 20 décembre 2021. Née à Montpellier, elle a 31 ans, mariée deux enfants.

Après son Bac STG option marketing, elle a souhaité se spécialiser par le biais d'une formation professionnelle de comptabilité avec le GRETA, tout en travaillant en parallèle à l'Intermarché de Gignac pour les vacances scolaires et autres...

Une fois diplômée, Laura a cherché du travail, elle intègre rapidement le service comptabilité d'Intersport à Béziers comme assistante comptable et ensuite comptabilité logistique et ce pendant 7 ans, avant de rejoindre la Mairie.

D'une manière générale, le service comptabilité a en charge la gestion : des bons de commande, des dépenses et recettes de la commune et du CCAS, en lien avec les élus, le Maire et la

Directrice Générale des Services, l'élaboration du budget et le suivi budgétaire.

Les deux agents travaillent ensemble sur certains dossiers mais elles ont leur spécificité, Valérie a en charge le suivi du budget global de la commune, et celui des écoles. Elle s'occupe de la gestion des recettes et dépenses d'investissement.

Laura, de son côté gère le service cantine, toute la partie assurances pour le parc automobile, les bâtiments de la commune, les biens en général., et rempli le rôle de régisseur de tous les encaissements de cantine, ALSH, garderie..., et la gestion du portail famille : réservations, facturation et réponses aux difficultés des usagers. Valérie se souvient avec nostalgie du passage à la dématérialisation :

*« Cela a été compliqué car cette démarche a suscité de l'immédiateté, et c'était à nous de gérer l'urgence ! Au final, cela nous a facilité le travail mais la transition n'a pas été simple ».*

Toutes deux sont issues du privé, ce qui requiert une facilité d'adaptation par rapport aux questions quotidiennes des élus. Laura Dupin :

*« Je n'avais aucune expérience du fonctionnement du public ! Heureusement que j'ai une logique comptable, car c'est un gros changement par rapport au privé. Et c'est très intéressant de connaître les deux facettes du métier. »*

### Service ressources humaines

**Leslie Davrain** occupe le poste de responsable RH. Originaire de Montpellier, elle a en poche une maîtrise administration et gestion du personnel qu'elle a suivie en cours du soir, en parallèle, elle travaillait dans le secteur privé en tant que gestionnaire retraite à la CARSAT.

Puis son CV a été repéré à l'EID Méditerranée (Entente Interdépartementale de la Démoustication) qui lui a proposé un poste de gestionnaire RH, le 1<sup>er</sup> octobre 2002.

*« Venant du privé, le fonctionnement d'une collectivité territoriale était un peu compliqué à assimiler. J'ai eu seulement 3 semaines de relais pour reprendre la gestion RH de la collectivité. »*

*Je me suis donc beaucoup investie en effectuant des recherches et j'ai suivi des formations. »*



Un poste qu'elle a occupé jusqu'en novembre 2019, puis elle est partie pour le Conseil Départemental en décembre 2019, jusqu'en août 2021 pour être gestionnaire carrière et paie.

*« J'avais environ 250 agents à gérer. Le côté impersonnel de ce poste ne me convenait plus, j'avais envie de changer de collectivité et d'évoluer dans ma carrière. »*

En septembre 2021, elle intègre donc la mairie au poste de responsable RH, où elle travaille régulièrement avec la DGS (directrice générale des services), le service comptabilité et tous les services en général...

*« Je gère environ 11 élus et 75 agents du recrutement à la retraite. A mon arrivée, il a fallu assurer la mise en conformité au niveau de la législation, construire et mettre en place des lignes directrices de gestion. C'est une structure à taille humaine et je retrouve le panel RH de A à Z ce que l'on appelle dans notre jargon, la gestion intégrée. »*

# VIE ASSOCIATIVE

## TENNIS CLUB DE MONTARNAUD

### Esprit festif et convivial

C'est ainsi que la présidente **Isabelle Cohen** aime à définir le club. Elle occupe ce poste depuis juillet 2022 mais elle fait partie de l'équipe depuis 2006.

*« J'ai voulu continuer à développer cette bonne ambiance au sein du club, et profiter également du boost que nous avons connu en période de COVID avec un regain d'adhérents pour le tennis de loisirs. »*

**Pascal Blanchet** est moniteur de tennis, diplômé d'état depuis 2010. Son leitmotiv à son arrivée était de développer l'école de tennis, de créer un pôle de compétition et de proposer des animations, en particulier pour les plus jeunes...

*« Le club est dynamique, on trouve facilement un partenaire pour jouer. Nous organisons régulièrement des compétitions par équipe, mais aussi des tournois. Nous avons actuellement 170 licenciés, tous âges confondus. »*

Selon vos envies, le club propose des cours mais aussi une pratique du tennis plus axée sur les loisirs par le biais d'une adhésion à l'année qui permet un libre accès aux 4 terrains (2 en dur et 2 en gazon synthétique).

Le club a remporté plusieurs titres ces dernières années, celui de champion départemental + 35 ans en équipe masculine, l'équipe féminine a été finaliste en 2022 et cette année la jeune Montarnéenne **Anaé Alemany** 13 ans a été sacrée championne départementale en individuel des 13/14 ans.

Le club fonctionne tous les jours du lundi au samedi de 17h à 21h les mercredis de 10h à 21h et les samedis de 10h à 14h.

Des stages multi activités sont proposés cet été :

- ➔ du 10 au 14 juillet
- ➔ du 17 au 21 juillet
- ➔ du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre.

Tarifs : journée : 25€, demi-journée : 15€, semaine : 115€

**Inscriptions :**  
**Pascal Blanchet au 06 77 67 11 10**

**Bureau :**  
Présidente : Isabelle COHEN  
Vice-président : Fabien ALEMANY  
Trésorier : Bernard ANDRE  
Secrétaire Générale : Laurence CHAS  
Trésorier adjoint : Christophe IACHELLA  
Secrétaire Adjoint : Smaïl AIADA



## CLUB TAEKWONDO

### Cours gratuits de body taekwondo

Tout l'été, les lundis de juillet et août de 19h à 20h au terrain de tambourin.

**Inscriptions :**  
**Jessica Daynes-Santino au 06 61 92 59 50**



## ESPOIR POUR UN ENFANT

### Des locaux mieux adaptés !

L'association humanitaire de secours immédiat et direct à l'enfant malheureux quel qu'il soit, où qu'il se trouve, dans les domaines essentiels à son développement : santé, nutrition, éducation va déménager.

Elle va s'installer dans les anciens ateliers du service technique municipal, situés Plan de la Poste.

Des travaux d'aménagement ont démarré le 31 mai dernier, les membres de l'association devraient commencer leur déménagement la dernière semaine de juin pour une ouverture au mois de juillet.

# OUVERTURE D'UN CLUB DE KRAV-MAGA !

## Nouveau sur Montarnaud

Depuis le mois de janvier, vous pouvez découvrir cette méthode de combat, qui combine plusieurs techniques et qui met l'accent sur l'apprentissage et le développement des capacités d'autodéfense.

Elle puise son origine en Israël où elle était enseignée aux militaires, le Krav-maga signifie en hébreu « Combat Rapproché ».

Cette discipline de self-défense et de combat au corps-à-corps est accessible à tous, comme l'indique Romain Barrui, instructeur fédéral :

*« Les cours s'adressent à tous, de 5 à 99 ans !*

*L'objectif est de pouvoir se défendre en toutes circonstances, face à toutes types d'agressions, d'agresseurs et d'armes.*

*Ce qui signifie formation aux attaques de chiens, aux situations de séquestration, d'enlèvement et pour tout public valide ou non. »*

A son actif, Romain Barrui a plus de 25 ans de pratique d'arts martiaux et de boxe thaïlandaise, ce qui lui a permis de devenir un expert international en krav-maga, médaille d'or technique et médaille d'argent en championnat Occitanie, qualifié pour le championnat de France.

Il a été formé par Philippe Briand (ancien adjudant de la Force d'Action Rapide) et champion du monde krav-maga combat (mi-lourd).

Ancien membre de l'équipe de garde rapprochée de Frank Dubosc, de Patrick Bosso ou encore de la chanteuse Jenifer, il également entraîné le peloton d'intervention de la gendarmerie de Lodève, ainsi que les pompiers et forces de l'ordre de Castelnaud-le-lez.

*« J'ai toujours travaillé dans le milieu de la sécurité, un univers prenant mais incompatible avec une vie de famille. »*

Au-delà de l'apprentissage des techniques d'auto-défense, le krav-maga développe la confiance en soi, en ôtant la peur ressentie lors d'une agression :

*« On pratique des simulations pour vaincre cette peur, enlever le côté tétanisé quasi automatique et acquérir les bons réflexes au bon moment.*

*Cela n'est pas du tout compliqué, pour apprendre les 15 techniques de base de la saisie-étranglement, il faut à peine 3 mois.» !*

**Tarifs : 250 € + 40 € licence pour l'année - essai possible**



**KRAV  
MAGA  
MONTARNAUD**

**ROMAIN BARRUI**  
Instructeur Fédéral - Expert UKMF  
Médaille d'Or en Technique de Krav Maga

Vous propose de vous enseigner  
le KRAV MAGA / Self Defense

Lun. 20h00 / Jeu. 21h30 / Ven. 20h30

**Gymnase Yannick Noah**  
859 Av. Lucie Aubrac  
34570 Montarnaud

INFO : 07 82 42 77 57 - ROMAIN@SPARTIATESDUKRAVMAGA.COM

## Colonne textile et chaussures

Disponible 24h/24 sur le parking de la mairie.



# CULTURE...

## L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

### Programme

#### Partir en livre

La Bibliothèque municipale organise avec le Conseil des sages et le Service jeunesse une matinée conviviale et familiale le **mercredi 5 juillet** dans le cadre de l'événement national « **Partir en livre** », dont l'objectif est de sortir les livres des étagères pour aller à la rencontre des jeunes publics afin de transmettre le plaisir de lire.

La manifestation se déroulera à l'extérieur, derrière la salle des fêtes où seront aménagés des coins lectures dans l'espace du petit jardin.

#### Au programme :

Ateliers lectures offertes par les sages, une bourse aux livres, des ateliers animés par les auteurs et ou illustrateurs ; des bacs à livres seront à disposition des lecteurs, bourse aux livres, buvette.

C'est un événement participatif : venez lire, vendre vos livres ou bien seulement participer aux activités.

**De 9h à 13h au jardin de la salle des fêtes.  
Réservation pour les ateliers avec les autrices  
et pour la bourse aux livres au 04 67 55 48 16**



#### Atelier & Co

La bibliothèque et le service multimédia participent à « Prière de toucher », concours de livres de création sur le thème « **La vie est un songe** » organisé par le Département.

Plusieurs ateliers seront proposés :

- ➔ Un atelier de fabrication de papier recyclé le **jeudi 20 juillet** de 10h à 12h30, pour tous à partir de 8 ans.
- ➔ Un atelier de 4 matinées du **mardi 25 au vendredi 28 juillet** de 9h30 à 12h30, pour tous à partir de 8 ans. Nécessaire de participer aux quatre matinées.

Il n'est pas obligatoire de participer aux deux ateliers papiers.

**Sur réservation au 04 67 55 48 16**



#### Zoom sur les jeux

Depuis le début d'année, il est possible d'être initié à l'univers mythique des cartes Magic à la bibliothèque. Les joueurs déjà expérimentés sont également les bienvenus. Quatre decks préconstruits sont disponibles pour jouer sur place avec ou sans initiation. N'hésitez pas à les demander à la section jeunesse !

Autre nouveauté, tous les jeux municipaux de la bibliothèque seront désormais empruntables dès septembre.

Cette année, l'Association Homo Ludens Associés vous fera jouer un samedi sur deux jusqu'au samedi 22 juillet. Reprise le samedi 2 septembre.



**Fermeture de la bibliothèque du mardi 1<sup>er</sup> août au lundi 21 août  
Horaires adaptés pendant l'été mardi et vendredi de 15h à 18h - mercredi et samedi de 9h30 à 12h30  
reprise des horaires habituels le 1<sup>er</sup> septembre.**

# FÊTE VOTIVE

## Programme

du 12 au 15 août

Le club Taurin et le Comité des Fêtes organisent 4 jours de festivités en présence des forains et leurs manèges.

### SAMEDI 12 AOÛT 2023

- 14h00 Concours de boules organisé par La Boule Montarnéenne
- 19h00 Apéro Moules
- 22h00 Soirée animée par un orchestre

### DIMANCHE 13 AOÛT 2023

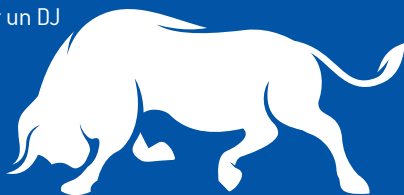
- 10h00 Olympiades pour les enfants de 8 ans à 14 ans
- 13h00 Apéritif offert par la municipalité
- 14h30 Concours de boules organisé par La Boule Montarnéenne
- 19h00 Apéro Moules
- 21h00 ENCIERRO
- 22h00 Soirée animée par un DJ

### LUNDI 14 AOÛT 2023

- 13h00 Apéritif  
Olympiades pour les adultes
- 14h30 Concours de boules organisé par La Boule Montarnéenne
- 16h00 TAUREAU PAILLE aux arènes de Montarnaud
- 18h30 ABRIVADO
- 19h00 Apéro Moules + Restauration
- 21h00 BANDIDO NOCTURNE
- 22h00 Soirée animée par un DJ

### MARDI 15 AOÛT 2023

- 12h00 BÉNÉDICTION des chevaux suivi de l' ABRIVADO
- 13h00 Apéritif
- 14h30 Concours de boules organisé par La Boule Montarnéenne
- 16h00 TAUREAU PAILLE
- 18h30 BANDIDO
- 19h00 Apéro Moules + Restauration
- 21h00 ENCIERRO
- 22h00 Soirée animée par un orchestre



# ESTIVALES

## Programme

Cette année encore les estivales se dérouleront sur l'Esplanade les vendredis de 19h00 à 24h00 et animés par DJ Le Carrat.

### Vendredi 7 juillet 2023

Restauration assurée par La Boule Montarnéenne.  
Thème : La Mer avec un plat de seiche.

### Vendredi 21 juillet 2023

Restauration assurée par Le Club Taurin.  
Thème : espagnol avec comme plat « la Fideua »  
Démonstration de danse sévillane  
par l'école de danse de St Georges d'Orques.

### Vendredi 28 juillet 2023

Restauration assurée par Le Club de Foot ASMPV.  
Thème : Macaronade + nuggets/frites pour les enfants.

### Vendredi 4 août 2023

Restauration assurée par Le Comité des Fêtes.  
Thème : inconnu à ce jour.

### Vendredi 25 août 2023

Restauration assurée par Le Club de Tennis de Montarnaud.  
Thème : l'Italie, repas macaronade.



# JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

40<sup>ème</sup> édition « Patrimoine Vivant »

### Samedi 16 et dimanche 17 septembre :

Samedi - 9h-14h30 : Départ salle des fêtes.

- ➔ Randonnées sportive/gourmande sur le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle avec Rando Montarnaud et Garrigue Gourmande.

Dimanche - 11h : Chapelle

- ➔ Concert avec le trio Sol Andante, rumba fusion et l'École de Musique Intercommunale de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault.

Dimanche - 14h30 :

- ➔ Jeu de Piste familial «Le Trésor des Bardots» animé et interprété par l'association Anima Terre.

Dimanche - 21h00 : Salle des fêtes.

- ➔ Théâtre par le Théâtre Populaire Vallée de l'Hérault. Première du spectacle «Cancans» d'après Carlo Goldoni.



# PAROLE À...

## Tribune de l'opposition

### Pourquoi M. Pugens mène-t-il un combat personnel et étrange contre Macondo ?

Un tiers-lieu regroupant des artisans travaillant sur des projets environnementaux financés par l'État et la Région, preuve du sérieux du projet.

Le Maire souhaite vider ce lieu, prétextant un permis de construire mal ficelé et craignant que les activités favorisent des potentiels départs de feu. Primo, un permis mal ficelé peut être rectifié, secundo, des solutions existent pour l'accès à l'eau et la lutte contre de potentiels incendies. L'occupation du Mas Dieu permet justement de développer des solutions de sécurité contre un incendie accidentel voire criminel (comme celui de 2016) et renforcerait la sécurité au lieu de le laisser à l'abandon !

D'autre part, pourquoi 2 poids et 2 mesures, chasser Macondo mais autoriser par ailleurs l'installation d'un moulin à huile et la mini ferme d'un adjoint municipal ?

Quelles sont les vraies motivations du Maire ? Sont-elles liées à l'arrivée du LIEN ou aux désirs d'expansion de la Métropole ?

**Info + : Notre groupe a déposé une demande de motion pour que le conseil municipal se prononce contre la réforme des retraites.**

Montarnaud Ensemble

## Tribune de la majorité

Après les [trop] longues [mais nécessaires] phases d'étude et de recherche de subventions, les travaux de transformation attendus par les Montarnéennes et Montarnéens, débutent !

L'extension de l'école maternelle permettra d'y retrouver une salle de motricité et un dortoir en avril 2024, la rénovation de l'isolation de l'école élémentaire offrira de meilleures performances thermiques, la maison des associations (village) pourra accueillir celles-ci dignement. Et dès cet été, un pump track sera à la disposition de nos jeunes derrière le collège.

L'ensemble des élus, et les agents de la Mairie travaillent d'arrache-pied pour que notre village se modernise tout en gardant son caractère.

Ce travail n'est pas toujours visible, surtout dans les phases préparatoires, mais il est indispensable pour s'assurer de la faisabilité et surtout pour l'obtention des subventions qui s'élèvent à ce jour à 983 453 €.

Loin des querelles, le groupe majoritaire est à l'action !

Montarnaudcvous

## Comptes-rendus des Conseils Municipaux

### Séance du 13/02/2023

#### Adoption :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2023.
- Tarif des photocopies.
- Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal.
- Approbation du règlement budgétaire et financier (RBF).
- Débat d'orientations Budgétaires (DOB) pour l'exercice 2023.
- Approbation du projet d'aménagement de la plaine des sports.
- Extension de l'école maternelle/attribution des lots du marché.
- Fixation du montant de participation des communes pour les enfants scolarisés en classe ULIS.
- Convention d'occupation du domaine public avec le département de l'Hérault en vue de la réalisation d'un plateau sportif sur la parcelle cadastrée AH0018.

### Séance du 27/03/2023

#### Adoption :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 février 2023.
- Modification du tableau des effectifs
- Modification de la composition des commissions communales
- Travaux de rénovation énergétique/école élémentaire Font Mosson et Halles aux sports
- Réhabilitation des espaces publics en cœur de village
- Autorisation de programme/crédits de paiement 2023- requalification du centre-ville
- Budget principal : approbation du compte de gestion 2022
- Budget principal : approbation du compte administratif 2022
- Budget principal : affectation du résultat 2022
- Budget annexe de la ZAC du Pradas : approbation du compte de gestion 2022

- Budget annexe de la ZAC du Pradas : approbation du compte administratif 2022
- Fixation des taux de fiscalité directe pour l'exercice 2023
- Vote du budget primitif 2023
- Urbanisme : convention de partage foncier bâti sur le Parc d'activités économiques « La Tour » avec la CCVH
- Bilan des acquisitions et cessions réalisées par la commune en 2022

### Séance du 15/05/2023

#### Adoption :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2023
- Modalités de publicité des actes administratifs pris par la commune
- Modification du tableau des effectifs
- Modalités de remboursement des frais de déplacement des agents municipaux
- Attribution du marché de conception/réalisation du Pump Track dans la Plaine des Sports
- Nomenclature comptable M57/ Application de la fongibilité des crédits
- Adhésion de la commune au service mutualisé « Observatoire Fiscal » de la CCVH
- Fête de la nature 2023/Approbation de conventions avec le Département de l'Hérault
- Engagement de la commune dans la démarche du GEOPARC TERRES D'HÉRAULT



# RETOUR EN IMAGES

**Vendredi 10 mars**



Tchatches & Bidules, soirée astronomie avec Agnès Lèbre, du Laboratoire Univers et Particules.

**Du 20 au 24 mars**



300 enfants ont participé aux Olympiades de la rigolade à l'école élémentaire.

**Vendredi 24 mars**



Premier atelier de contes et comptines animé par l'Oreille Bavarde à la bibliothèque.

**Les 24 et 26 mars**



1<sup>ère</sup> Journée Mondiale du Théâtre 2023, avec les compagnies «Tous azimuts» et «Ombres et Couleurs».

**Mercredi 5 avril**



Après-midi pétanque avec l'ALSH ados et le Conseil des Sages.

**Mercredi 12 avril**



Pose de la 1<sup>ère</sup> boîte à livres à l'école élémentaire.

**Dimanche 23 avril**



Cérémonie de la Déportation en présence des élus et des anciens combattants.

**Du 24 au 28 avril**



Programme varié pour les vacances au centre de loisirs.

**Jeudi 27 avril**



Escape Game numérique avec l'ALSH ados à la bibliothèque.

**Les 29 et 30 avril**



Feria de printemps organisée par le club taurin.

**Mercredi 3 mai**



Atelier DIY à la bibliothèque. Fabrication de produits ménagers.

**Lundi 8 mai**



Cérémonie du 8 mai 1945 en présence des élus du Conseil Municipal des Jeunes.

**Samedi 13 mai**



Comédie du libre et rencontre avec l'auteur Fabrice Capizzano.

**Mercredi 24 mai**



Coup d'envoi de la Fête de la nature sur la thématique de l'eau.

**Dimanche 28 mai**



Inauguration de la Fontaine, suite à sa rénovation.

# AGENDA

## JUILLET

**Samedi 1 à 10h**

Réunion de quartier : Secteur 5 - Le Pradas 2.  
À l'école maternelle.

**Lundi 3 à 18h 30**

Conseil Municipal.  
Salle du Conseil.

**Vendredi 7 à 19h**

1<sup>ère</sup> Estivale - Esplanade.

**Jedi 13 à 22h45**

Feu d'artifice et Bal populaire - Parking  
maternelle. Restauration à partir de 19h.

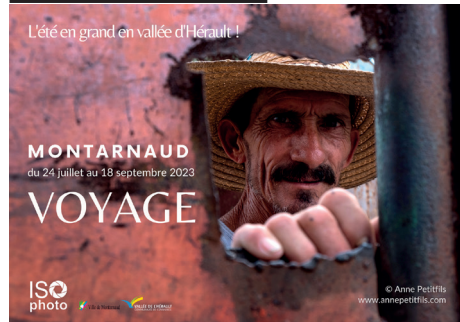
**Vendredi 14 à 11h30**

Apéritif offert par la mairie - Jardin salle de  
fêtes.

**Vendredi 21 à 19h**

2<sup>ème</sup> Estivale - Esplanade.

**Du 24/07 au 18/09**



Exposition photos en plein air « L'été en grand  
en Vallée d'Hérault » avec ISO Photos.

**Vendredi 28 à 19h**

3<sup>ème</sup> Estivale - Esplanade.



## AOÛT

**Vendredi 4 à 19h**

4<sup>ème</sup> Estivale - Esplanade.

**Du 12 au 15**

Fête votive dans le village.

**Du 18 au 27**



**Vendredi 25 à 19h**

5<sup>ème</sup> Estivale - Esplanade.

## SEPTEMBRE

**Samedi 9 de 9h à 13h**

Journée des Associations - Esplanade.

**Du 16 au 17**



Journées Européennes du Patrimoine.

**Dimanche 17 à 9h**



Journée Citoyenne de nettoyage.  
Salle des fêtes.

## BIBLIOTHÈQUE

Réservation conseillée

04.67.55.48.16

**Jeux de société de 10h30 à 12h  
avec Homo Ludens**

Samedi 8 et 22 juillet  
Samedi 9 et 16 septembre

**Mercredi 5 juillet de 9h à 13h  
Partir en livre**

Bourse aux livres, rencontre avec les autrices  
et séances de lecture.

**Jedi 13 juillet de 9h30 à 11h  
« Atelier contes et comptines »**

Pour parents/enfants de moins de 3 ans  
avec l'Association Oreille Bavarde

**Du 1 au 21 août  
FERMETURE BIBLIOTHÈQUE**

**Mercredi 23 août de 14h à 18h  
Initiation aux Cartes Magic**

**Du 5 au 30 septembre  
Exposition**

« Occitanie, le miroir du monde ».

**Vendredi 22 septembre  
de 18h30 à 20h30  
Escape Game numérique :  
«The room»**

**Mercredi 27 septembre  
de 10h à 11h  
« atelier reliure à la japonaise »**

## CINÉMA

Plein air à 21h30

Terrain de tambourin

Entrée offerte par la municipalité.



**Samedi 1 juillet**  
Mario Bros

**Samedi 2 / 09**

Programmation  
à venir.  
Repli en salle  
des fêtes en cas  
d'intempéries.